



Ma belle mère vole les biens de mon père

Par **isabelle 17**, le **15/11/2010** à **22:39**

Bonjour,
issue de parents divorcés, tout ce que mon père possédait en biens mobiliers figurait sur une liste établie lors de son divorce, pour le rachat des biens.

Il vit avec une femme depuis plus de vingt cinq ans (qui possède néanmoins son appartement à 30 km). Elle ne participe en rien à l'entretien de la maison de mon père, et se limite à payer les factures du sien.

Elle a, au fur et à mesure, emmené tous les meubles d'époque se trouvant chez mon père pour les remplacer par des objets sans aucune valeur.
Elle amasse ainsi chez elle toutes les belles choses. J'aimerais savoir si par malheur, mon père venait à décéder avant elle, il nous serait possible à mon frère et à moi, de récupérer ces meubles de grande valeur d'une part sentimentale et d'autre marchande.

Je vous remercie de ce renseignement.

Par **mimi493**, le **15/11/2010** à **23:17**

ils sont mariés ?